

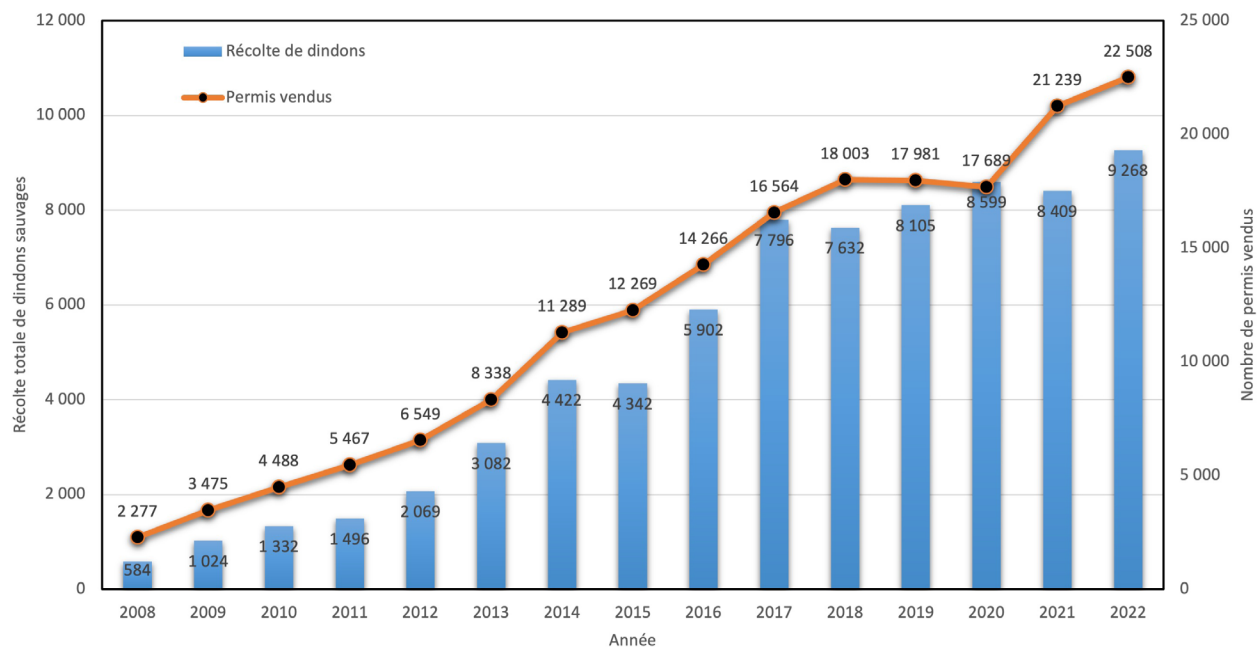


Bilan de la chasse au dindon sauvage 2022

Depuis la mise en place d'une chasse régulière printanière au dindon sauvage en 2008, la récolte a été principalement à la hausse. Cette tendance se poursuit en 2022 avec une chasse printanière qui atteint un nouveau record de 9 268 dindons récoltés.

Les données du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs révèlent que le succès de chasse provincial au printemps, soit le nombre de dindons récoltés divisé par le nombre de permis vendus, s'élève à 31 % pour la récolte d'un premier dindon sauvage et demeure l'un des taux les plus élevés dans le Nord-Est américain. Ce taux est similaire à celui de 2021, malgré une augmentation du nombre d'adeptes. En effet, on observe une augmentation de 6 % du nombre de chasseurs par rapport à l'an dernier, atteignant un record de 22 508 permis vendus. Ces données confirment qu'il y a un grand engouement envers ce gibier et que l'espèce est bien établie dans plusieurs régions du Québec.

Évolution de la récolte de dindons sauvages et du nombre de permis vendus au printemps





Suivi du plan de gestion 2016-2023

Selon les indicateurs retenus par le Ministère pour suivre l'état des populations dans les zones de chasse, notamment les observations des chasseurs et le succès de chasse, les populations de dindons sauvages se portent bien dans les régions où elles se sont établies. Conformément au Plan de gestion du dindon sauvage au Québec 2016-2023, la chasse sportive de la saison 2022 a favorisé la mise en valeur de l'espèce tout en assurant le contrôle des populations.

Le Ministère a effectué une révision à mi-parcours du plan de gestion du dindon sauvage en collaboration avec les partenaires fauniques, les intervenants du milieu et les communautés autochtones. Considérant l'intérêt croissant des chasseurs et l'accroissement des populations dans certaines régions, de nouvelles modalités ont été mises en vigueur dès la saison 2020, offrant davantage d'occasions pour les chasseurs, assurant une gestion optimale de l'espèce et favorisant sa cohabitation avec les citoyens.

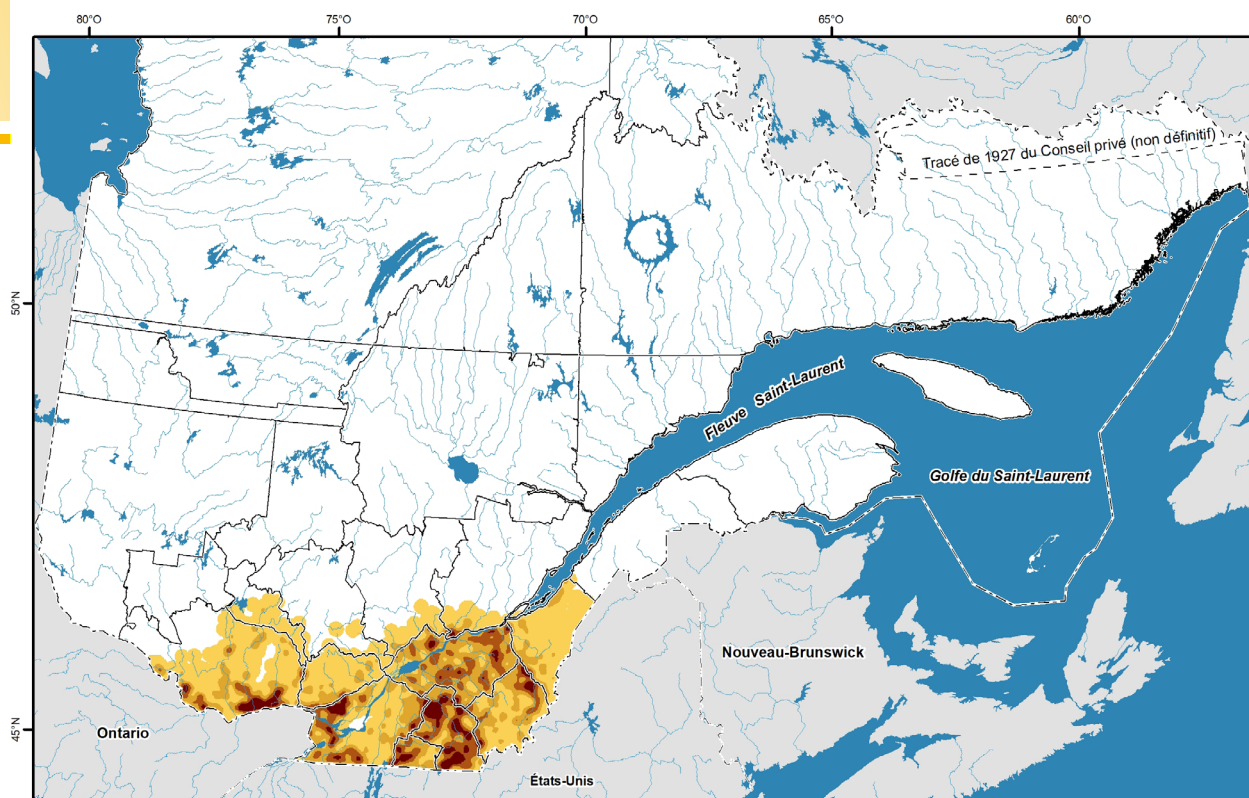
Considérant que les modalités de chasse actuellement en place permettent de bien gérer les populations de dindons sauvages, il a été décidé, en collaboration avec les partenaires fauniques et les communautés autochtones, de conserver les mêmes balises et de prolonger le plan de gestion du dindon sauvage après 2023. Toutefois, des modifications pourraient être apportées dès 2024 dans certaines zones de chasse où les populations de dindons peuvent supporter une pression de chasse plus élevée. Ces changements pourraient être l'ouverture de la saison d'automne, la prolongation de la saison printanière ou l'ouverture de la chasse. Des consultations sont en cours, et les résultats seront partagés après la saison de chasse 2023.

Récolte totale au printemps et par région

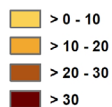
En 2022, la majorité des zones de chasse ont enregistré une hausse du nombre de dindons sauvages récoltés. Des variations entre les années sont normales pour une espèce à forte productivité évoluant dans des conditions climatiques hivernales qui limitent sa répartition. Bien que la récolte dans les zones de chasse 3 (située dans la Chaudière-Appalaches), 11 et 15 (situées dans les Laurentides), 26 (située en Mauricie) et 27 (située dans la Capitale-Nationale) soit plus marginale que celle dans les zones situées plus au sud de la province, l'augmentation de la récolte, du succès de chasse ou des observations cette année indique que les populations de dindons sauvages y sont encore en augmentation.

Récolte totale de dindons sauvages au printemps

Zone de chasse	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	15	26	27	Total
Récolte totale 2016	51	769	554	1 496	882	971	60	1 083	16	0	0	0	7	13	5 902
Récolte totale 2017	80	1 051	663	1 912	1 309	1 197	120	1 390	32	0	0	1	17	24	7 796
Récolte totale 2018	106	1 015	462	1 760	1 479	1 168	142	1 399	44	0	0	3	11	43	7 632
Récolte totale 2019	177	992	540	1 778	1 575	1 328	149	1 438	49	0	0	3	28	48	8 105
Récolte totale 2020	306	973	408	1 453	1 849	1 772	359	1 275	60	0	0	11	38	95	8 599
Récolte totale 2021	365	865	333	1 327	1 872	1 543	411	1 371	90	0	0	17	98	117	8 409
Récolte totale 2022	504	1 009	391	1 536	1 984	1 691	429	1 394	80	0	0	22	92	136	9 268



Récolte de dindons sauvage par 100 km² en 2022



Métadonnées

Système de référence: GCS North American 1983, géodésique NAD 83

Projection cartographique: Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46e et 60e).



Sources : Données de récolte de dindons sauvages en 2022
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Production : MELCCFP
Direction générale de la gestion de la faune et des habitats

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2023



Récolte d'un deuxième dindon à barbe au printemps

Depuis le printemps 2014, les chasseurs ont la possibilité de récolter un deuxième dindon à barbe dans certaines zones de chasse du Québec. Lors de la saison de chasse printanière 2022, 2 387 chasseurs, soit près de 11 % de l'ensemble des chasseurs de dindon, ont réussi à récolter ce deuxième dindon à barbe.

Année	Succès de récolte d'un dindon	Succès de récolte de deux dindons	N ^{bre} de chasseurs ayant récolté deux dindons
2014	31 %	8 %	941
2015	28 %	7 %	897
2016	31 %	10 %	1 456
2017	35 %	12 %	2 041
2018	32 %	10 %	1 873
2019	34 %	11 %	2 065
2020	36 %	13 %	2 257
2021	30 %	10 %	2 097
2022	31 %	11 %	2 387

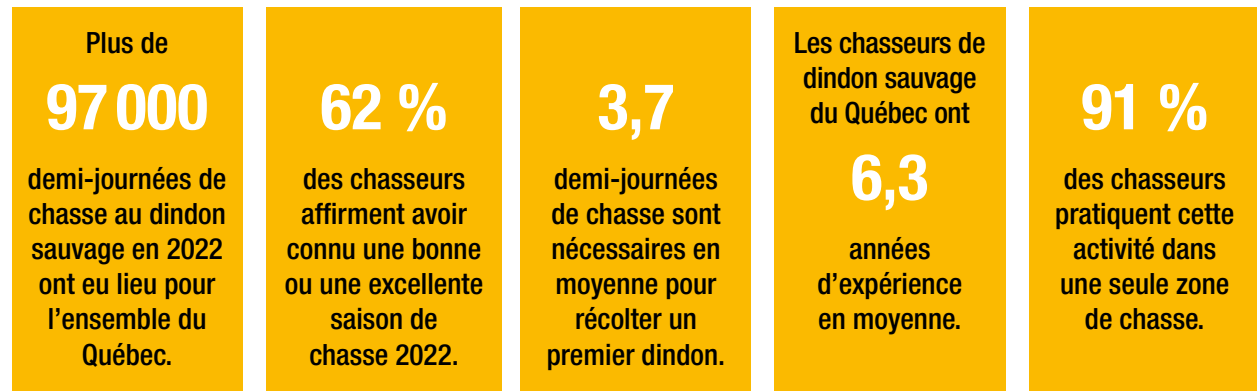


Sondage

Pour une septième année consécutive, une grande proportion des chasseurs de dindon sauvage ont participé au sondage annuel réalisé pour recueillir leurs observations sur le terrain. Plus de 1 700 chasseurs choisis aléatoirement ont fait l'exercice, ce qui mène à un taux de réponse de 14 % pour ce sondage effectué en 2022.

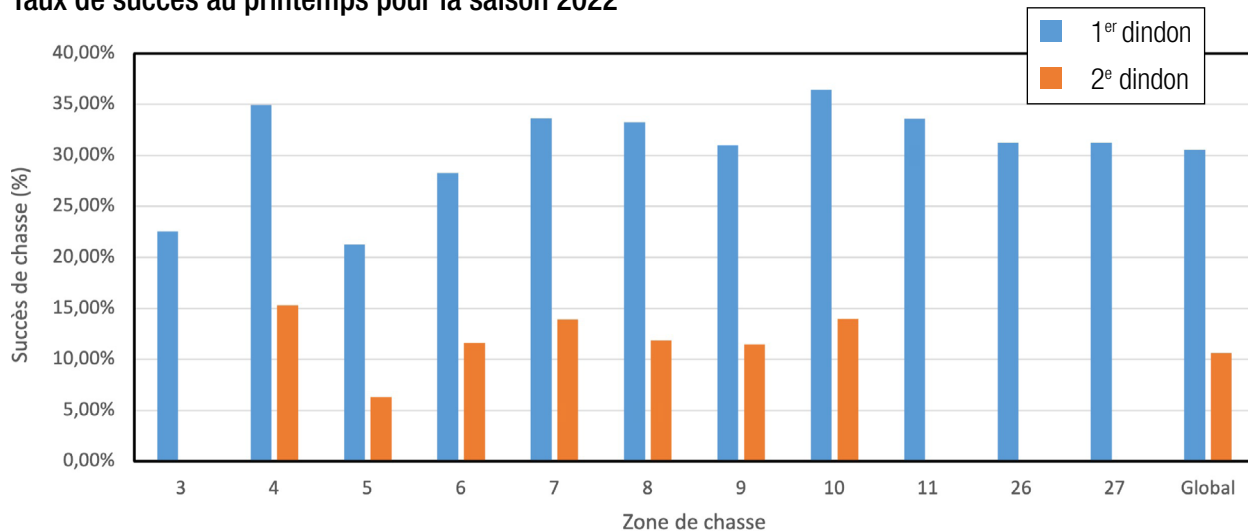
La participation des chasseurs est essentielle, puisqu'elle permet au Ministère de considérer leurs préoccupations et d'effectuer un meilleur suivi de l'état des populations. Ce court sondage a permis d'obtenir, en plus de leurs observations, des données précises sur leur récolte et leur degré de satisfaction quant à leur saison de chasse. Ces informations sont importantes dans l'élaboration des indicateurs qui permettent de suivre de façon dynamique l'évolution des populations de dindons sauvages au Québec.

Le Ministère tient à remercier tous les chasseurs de dindon sauvage qui ont répondu au sondage cette année. Votre collaboration fait de cette opération un véritable succès. Un sondage sera de nouveau envoyé en 2023 à des chasseurs de dindon sauvage choisis aléatoirement. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.



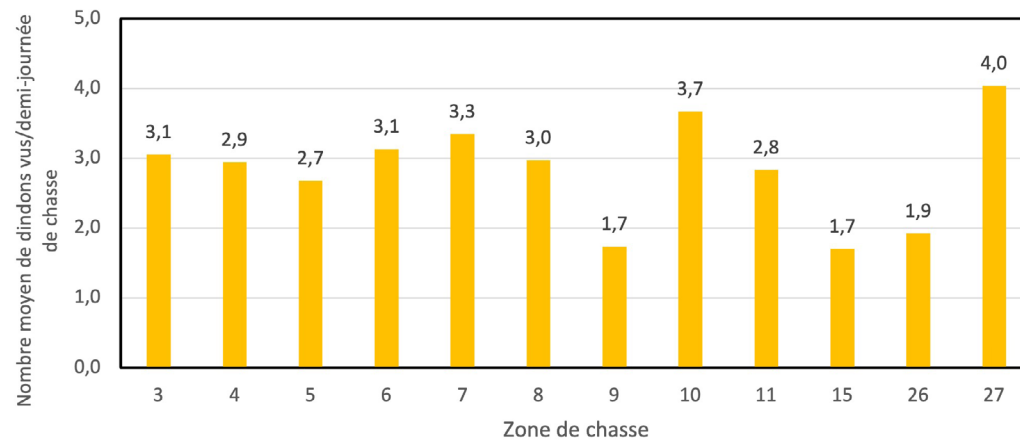


Taux de succès au printemps pour la saison 2022



Le graphique ci-dessous illustre la moyenne du nombre de dindons vus par demi-journée de chasse dans les principales zones de chasse.

Observations des chasseurs au printemps lors de la saison 2022



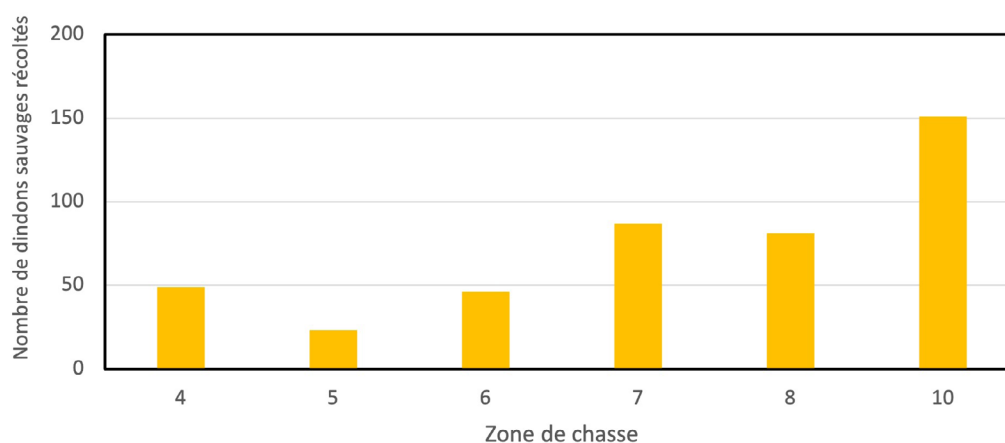


Une troisième saison de chasse à l'automne

Afin de bien gérer les populations au Québec, la récolte de dindons sauvages à l'automne a été mise en place pour la première fois en 2020 dans les zones de chasse où les populations sont abondantes, soit les zones 4, 5, 6, 7, 8 et 10. La chasse d'automne autorise la récolte de femelles, ce qui permet de réguler l'accroissement des populations et de limiter ainsi les enjeux de cohabitation avec l'espèce. Les modalités d'exploitation mises en place pour la saison de chasse à l'automne permettent d'assurer une bonne gestion des populations et la pérennité de l'espèce.

Pour cette seconde année, 2 593 chasseurs ont utilisé cette nouvelle période de chasse. Ils ont réussi à récolter 437 dindons sauvages dont un tiers a été enregistré dans la zone de chasse 10. Ces résultats portent le succès de chasse automnale au Québec à un peu plus de 16 %. La récolte automnale représente environ 5 % de la récolte printanière, ce qui est similaire à ce qui est observé dans les provinces et les États voisins.

Récolte de dindons sauvages à l'automne 2022 par zone de chasse



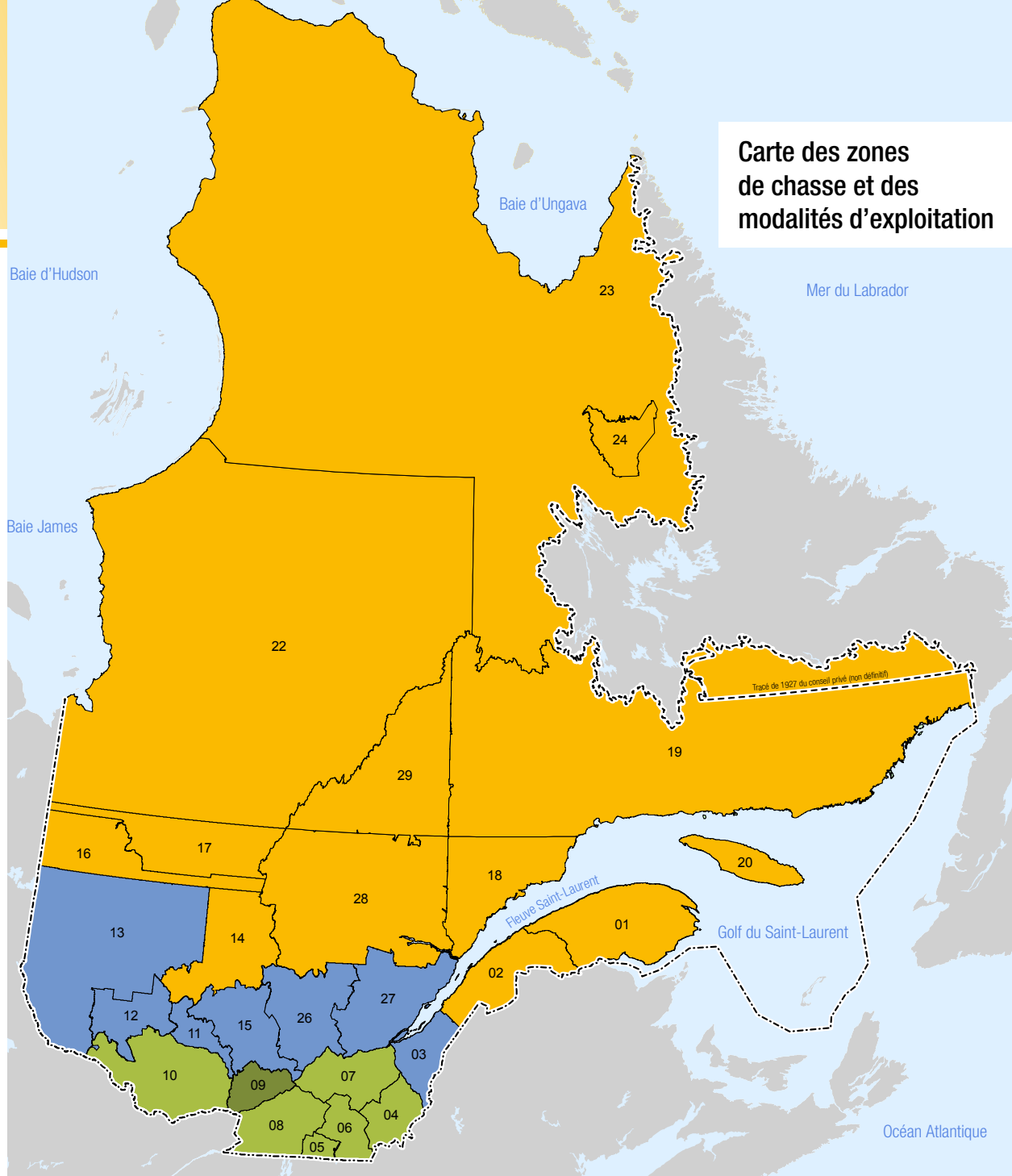
Pour plus d'information sur la réglementation de la chasse au dindon sauvage :

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/gibier/dindon-sauvage/>

Pour tout savoir sur cette espèce, consultez le Plan de gestion du dindon sauvage au Québec 2016-2023 :

<https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/chasse/plan-gestion-dindon-2016-2023-version-complete.pdf>

Carte des zones de chasse et des modalités d'exploitation



applicables

Zones de chasse	CHASSE AU PRINTEMPS		CHASSE À L'AUTOMNE	
	Durée de la période de chasse	Limite de prise	Durée de la période de chasse	Limite de prise
1, 2, 14, 16, 17, 18, 19N, 19S, 20, 22, 23, 24, 28, 29	Chasse interdite	Chasse interdite	Chasse interdite	Chasse interdite
3, 11, 12, 13, 15, 26, 27	12 demi-journées	1 dindon à barbe	Chasse interdite	Chasse interdite
4, 5, 6, 7, 8, 10	25 demi-journées	2 dindons à barbe	7 demi-journées	1 dindon avec ou sans barbe
9	25 demi-journées	2 dindons à barbe	Chasse interdite	Chasse interdite

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

